

L'innovation qui protège la planète



# naofloor

## Guide de pose

**Le parquet  
du bâtiment  
décarboné**



# D

**DESCHAUMES**

Le bois qui protège la planète

# naofloor

**FÉLICITATIONS,  
vous venez d'acquérir Naofloor  
et la planète vous dit MERCI !**



Grâce à votre achat éco-responsable, les qualités environnementales du bois sont réellement utilisées et nous agissons ensemble contre le réchauffement climatique.

Naofloor est l'unique parquet massif **démontable, réemployable et réutilisable**, éco-conçu et fabriqué en France avec du **chêne français 100% PEFC**, **100% Bois de France** et **labellisé Origine France Garantie**.



**Démontable,  
réutilisable et  
réemployable**

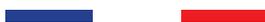


Système validé grâce au dossier technique FCBA.  
Mis en œuvre selon les prescriptions de la NF DTU 51.11 (parquets flottants)



\*Voir contrat de garantie commerciale sur demande

fabricant français



**D**  
**DESCHAUMES**  
Le bois qui protège la planète

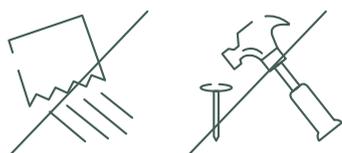




## Mise en œuvre



**Pose flottante  
ultra facile et rapide,  
sans produits chimiques**



**Sans colle, ni clous**

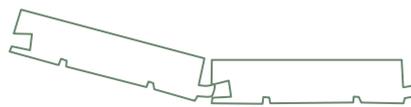


**Démontable,  
réutilisable et  
réemployable**



**Système  
d'assemblage  
breveté**

**Blockmoove**



Lame 1

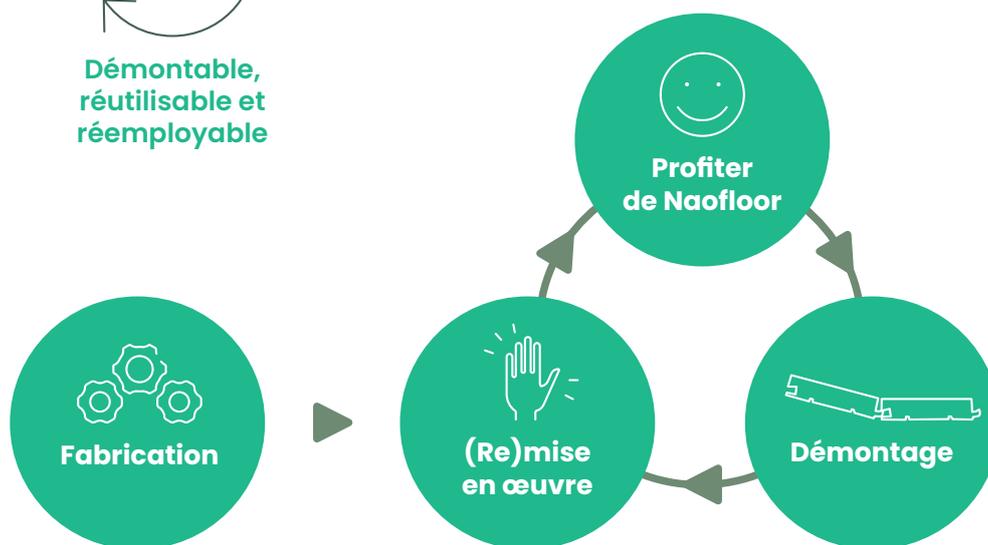
Lame 2

**Système d'assemblage mécanique  
spécialement conçu pour le montage  
et le démontage des lames.**



**Système validé grâce au  
dossier technique FCBA - DT PARQ 002**

Mis en œuvre selon les prescriptions  
de la NF DTU 51.11 (parquets flottants)



**Fabrication**

**(Re)mise  
en œuvre**

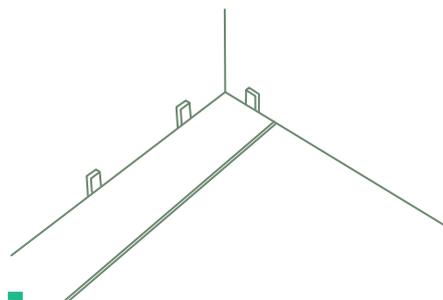
**Démontage**

**Profiter  
de Naofloor**



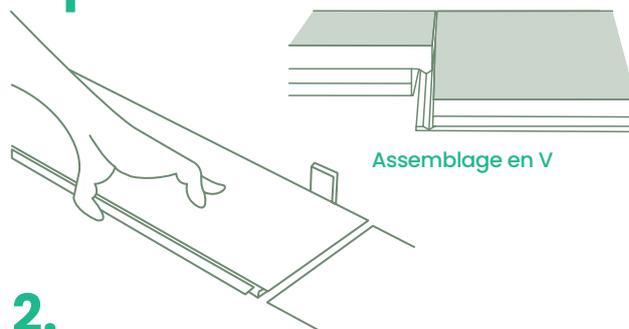
## LES ÉTAPES DE POSE

### Pose flottante simple et rapide



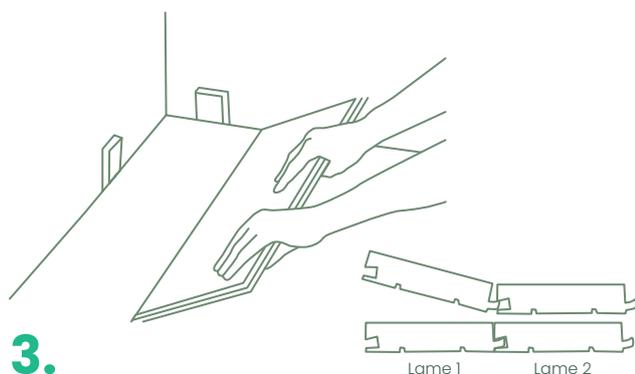
1.

**Débutez la pose dans un angle, face au mur, en positionnant les lames côté rainure contre le mur** et disposez les cales en périphérie de la pièce entre le mur et **Naofloor** pour assurer et respecter le jeu de dilatation nécessaire à la mise en œuvre d'un parquet en pose flottante. Vérifiez l'alignement et l'équerrage.



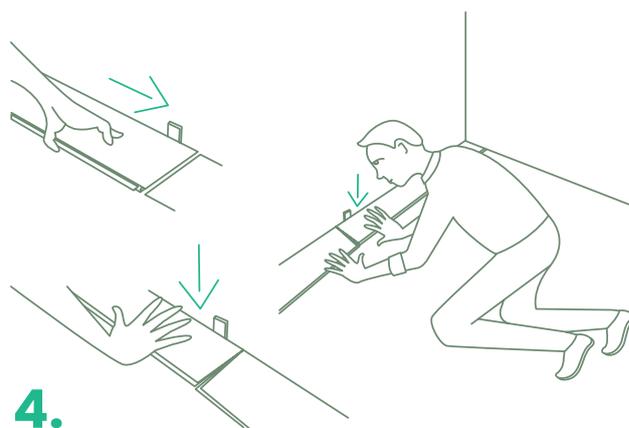
2.

**Placez la deuxième lame en bout de la lame précédente.** L'assemblage en "V" en bout de lame permet un bon maintien des lames entre elles. Continuez ainsi de suite pour réaliser la première rangée.



3.

**Récupérez la chute de la première rangée pour débiter le deuxième rang.** Pour des raisons esthétiques, veillez à ce que la longueur de la chute corresponde à au moins deux fois la largeur de la lame. Si ce n'est pas le cas, prenez une nouvelle lame. Afin d'optimiser la matière et d'éviter des chutes importantes, prenez les lames les plus courtes pour réaliser les débuts ou fins de rangées. **Positionnez la lame côté rainure à 60° dans la languette de la lame précédemment posée puis rabattez la lame qui s'assemblera mécaniquement en fin de rotation.**



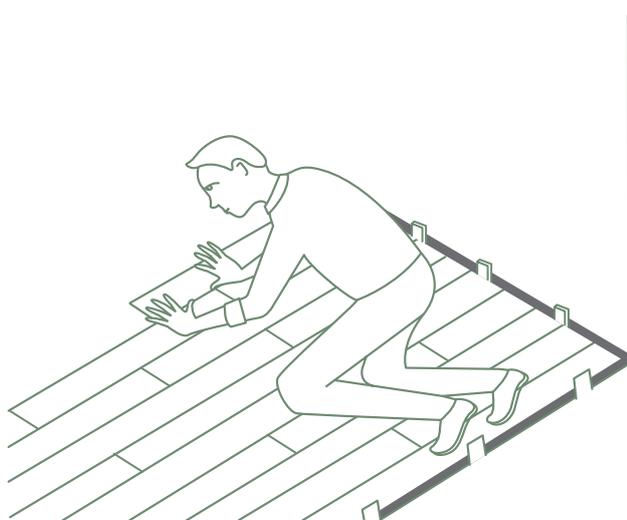
4.

**Placez la lame suivante bout à bout avec la dernière lame posée suivant un angle de 60°, tout en engageant la rainure dans la languette de la lame de la rangée antérieure.** La lame Naofloor peut coulisser dans la rainure pour venir bien se positionner en bout de la lame contiguë. **La rabattre vers le sol pour l'assembler mécaniquement avec la lame de la rangée précédente** (assemblage longitudinal "Blockmoove", le long de la lame) et avec la lame précédente de la même rangée (assemblage latéral en "V", en bout de lame).





## Pose flottante simple et rapide



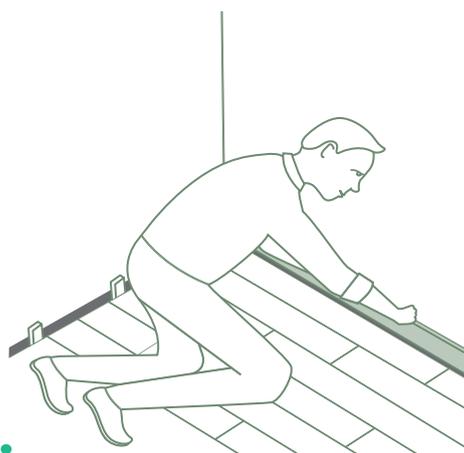
5.

Dès que possible, au bout de quelques rangées de parquet posées, **positionnez-vous sur les lames déjà installées et procédez à l'assemblage des lames suivantes dans ce sens pour un montage encore plus facile.** Continuez de la même manière en positionnant les lames jusqu'au bout de la pièce. L'assemblage des lames et leur maintien sont obtenus lors de la pose des rangées suivantes.

6.

### Positionnement de la dernière lame

Découpez les lames de la dernière rangée à la largeur voulue, en gardant le jeu de dilatation nécessaire entre la lame et le mur. Emboîtez les lames à plat avec une chasse métallique. Enlevez les cales après la pose du parquet.



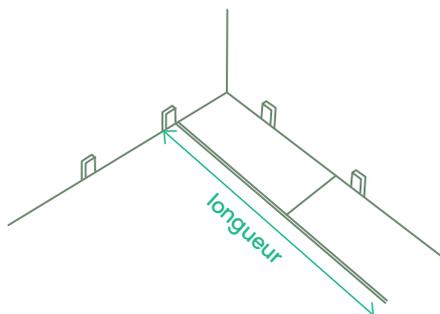
7.

**Positionnez les plinthes pour recouvrir le jeu de dilatation.** Les plinthes doivent être positionnées à 2mm au-dessus du parquet. Pour finaliser la mise en œuvre de votre parquet massif, ajoutez les différents accessoires nécessaires à la finition de la pièce : barres de seuil, de rattrapage de niveau, ronds de radiateur...





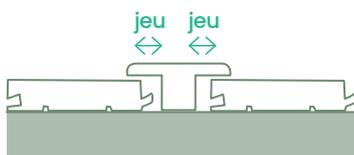
## Orientation des lames



De manière générale, orientez de préférence les lames **parallèlement à la longueur de la pièce et dans le sens d'entrée de la lumière.**

- **Si aucune des dimensions de la pièce n'est supérieure à 8 m alors l'orientation des lames est libre.**
- Si une des dimensions de la pièce est **supérieure à 8 m**, alors **les lames doivent être posées dans le sens de la plus grande longueur.**
- **Si les deux dimensions de la pièce sont supérieures à 8 m**, alors il faut prévoir **un jeu de dilatation intermédiaire.**

Dans tous les cas, ce jeu de dilatation intermédiaire est obligatoire à chaque seuil de porte.

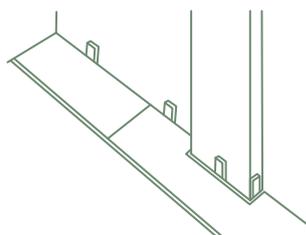


## Calcul du jeu de dilatation (jeu périphérique)

Avant de débuter la pose, il est nécessaire de calculer le jeu de dilatation : **0,15 % de chacune des plus grandes dimensions à couvrir par le parquet avec un minimum de 8 mm.** (longueur et largeur)

Assurez-vous de bien laisser ce jeu de dilatation **le long des murs et devant tout obstacle** (pied d'huisserie, tuyau, encadrement de porte, escalier, foyer de cheminée, etc.), conformément à la NF DTU 51.11.

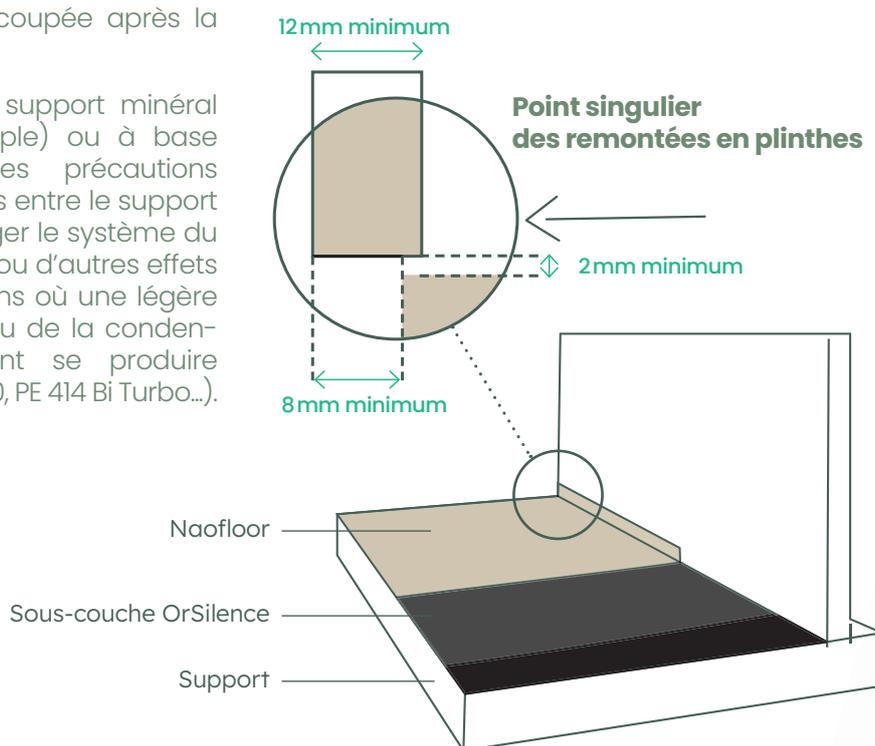
**Gestion des obstacles :** entaillez les pieds des huisseries et positionnez le parquet en-dessous, de façon à ce que le jeu de dilatation ne soit pas visible.





## Positionnement de la sous-couche OrSilence

- La sous-couche doit **recouvrir la totalité du support** sur lequel elle est posée, de préférence parallèlement aux lames, en flottant, bord à bord sans chevauchement.
- La sous-couche doit **remonter le long des murs**, cloisons, etc, en périphérie, d'au moins l'épaisseur du parquet conformément à la NF DTU 51.11.
- Afin d'éviter les transmissions acoustiques latérales, le relevé doit être maintenu sur les parois verticales sur au moins 20mm au-dessus du parquet.
- La sous-couche doit être découpée après la mise en œuvre du parquet.
- Dans le cas d'une pose sur support minéral (ancien carrelage par exemple) ou à base de liants hydrauliques, des précautions appropriées doivent être prises entre le support et la sous-couche pour protéger le système du parquet contre le gonflement ou d'autres effets indésirables dans des situations où une légère augmentation de l'humidité ou de la condensation occasionnelle peuvent se produire (exemples : pare-vapeur, PE 470, PE 414 Bi Turbo...).





## Stockage des lames sur chantier

- Elles doivent être placées **à l'abri des intempéries** et mises en dépôt dans des locaux clos, couverts, hors d'eau, hors d'air, sécurisés, propres, parfaitement secs et ventilés, non sujets aux condensations de vapeur d'eau et chauffés impérativement en saison froide.
- Un local chauffé ou climatisé a usuellement une humidité relative **entre 40% et 60%** et une température comprise **entre 15 °C et 25 °C**.
- Naofloor doit être **à l'abri des remontées d'humidité**.
- **Les lames doivent rester colisées** afin d'éviter leur déformation pendant leur période de stabilisation.
- **L'atmosphère du local de stockage doit être stabilisée à des conditions hygrothermiques proches de celles des locaux de destination.**
- Lorsque les produits sont emballés, **les emballages doivent rester intacts pendant le stockage**. Les éléments sont empilés de manière à **ne subir aucune déformation**, ils doivent être **isolés du sol**.





## Vérification du support

Le support doit être **plan, propre, sec, sain** et présenter une cohésion en tous points. Il ne doit pas y avoir en surface de pulvérulence. Au moment de la pose, le support doit être exempt de gravillons et de toute autre aspérité de nature à altérer la sous-couche.

### Supports

#### SUPPORTS APTES À RECEVOIR UN PARQUET

La pose flottante d'un parquet est possible sur les supports suivants selon la NF DTU 51.11 :

##### Dans le cas d'un bâtiment neuf

- Supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium
- Planchers collaborants
- Supports à base de bois
- Autres supports tels que chapes fluides à base de ciment ou sulfate de calcium, chapes sèches...

##### Dans le cas d'une rénovation/réhabilitation

- Carrelages et revêtements durs collés ou scellés après vérification de leur adhérence
- Revêtements de sol résilients collés en plein (sauf revêtements à envers mousse)
- Parquets collés en plein
- Parquets cloués sur lambourdes
- Revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse

##### Attention

Pour les supports listés ci-dessus, les critères d'acceptation du support doivent être vérifiés.

##### À noter

Si le support présente des risques de remontée d'humidité, une barrière anti-remontée d'humidité doit être appliquée ou toutes autres solutions techniques ayant la même fonction.

### Humidité

La vérification de l'humidité du support est un point essentiel.

**Elle ne doit pas dépasser :**



**pour les supports à base de liants hydrauliques**  
(mesure à la bombe au carbure)



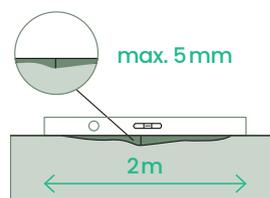
**pour les chapes à base de sulfates de calcium**  
(mesure à la bombe au carbure)



**pour les supports bois ou à base de bois**  
(mesure à l'humidimètre à pointe)

### Planéité

L'exigence de planéité du support est de 5 mm sous une règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 0,20 m.





## Conditions préalables requises pour la pose flottante

### Hygrométrie



Lors de la pose de Naofloor, l'air ambiant de la pièce à parqueter doit avoir **un état hygrométrique compris entre 40 % et 60 %**.

Si ce n'est pas le cas, une déshumidification des locaux par préchauffage et ventilation est nécessaire.

### Température



La température des locaux doit être comprise entre 15°C et 25°C avec un maintien de la température et de la ventilation.

## Conditions à respecter dans les locaux à revêtir et les locaux avoisinants

- Vitrages posés et **mise à l'abri des intempéries** des pièces à revêtir
- **Séchage suffisant** du gros œuvre, des enduits et des raccords (taux d'humidité des maçonneries et enduits au plus égal à 5%)
- **Travaux de mise en œuvre terminés** pour le carrelage et les revêtements durs scellés/collés
- Vérification de **l'étanchéité** des installations sanitaires et de chauffage
- **Tous les travaux de peinture et de nettoyage doivent être terminés** à l'exclusion de ceux concernant les plinthes
- Dans les locaux d'accès direct depuis l'extérieur : mise en place **un dispositif permanent de protection contre les apports d'humidité et les apports abrasifs et salissants** au passage de l'ouvrant accédant dans le local (tapis)
- Il convient que les installations de **VMC** restent **en fonctionnement permanent** notamment dans le cas d'un bâtiment étanche à l'air et durant la période estivale.

